

COMITE DIRECTEUR

Procès-verbal n° 9

Samedi 5 septembre 2020 - TALENCE

Le 5 septembre 2020 à 9 heures, les membres du CODIR présents (suivant la feuille de présence annexée au présent procès-verbal) se sont réunis en visioconférence via la plateforme ZOOM, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Actualités fédérales :

- 1 - Situation sanitaire et vie fédérale
- 2 - Dossier SNE
- 3 - Agenda fédéral : congrès national (10/10/20-Paris), AG nationale (3/4 avril-Nantes)

Actualités ligue :

- 4 - Saison 2020/2021 : plan de formation, championnats régionaux, accompagnement des territoires, accès haut niveau, bilan des campagnes de financement
- 5 - Bilan de l'Olympiade 2016-2020
- 6 - Préparation des échéances pour la Ligue N-A

Questions diverses

1. Situation sanitaire et vie fédérale

1.1 IMPACTS DU COVID-19 SUR LA LIGUE NOUVELLE-AQUITAINE

Impact sur la prise de licence

Cet impact est faible car la quasi-totalité des licences sont prises en début d'année sportive.

- 7 976 licencié.e.s au 31 août 2020, soit une baisse de 0,5% (8 016 licencié.e.s en 2019)

Une dynamique cassée :

- Augmentation du nombre de prise de licences sur la première période (1er septembre-31 octobre) : 6 089 en 2019 contre 5 721 en 2018, soit une progression de 6,4%,
- Baisse des prises de licences dès la deuxième période (1er novembre-31 mars) : 1 877 en 2020 contre 2 159 en 2019, soit une baisse de 14,1%,
- Baisse confirmée à la troisième période (1avril-31août)

Les licences découvertes : aucun impact financier pour la Ligue car son montant est en totalité encaissé par le National.

- 629 licences découvertes en 2020 contre 709 en 2019, soit une baisse de 11,3%

Impact sur les actions 2020

Actions haut-niveau :

- Annulation du stage « perfectionnement » prévu en avril
- Annulation des rencontres entraîneurs
- Annulation du diagnostic territorial de l'ouverture dans nos clubs

Actions formation :

- Annulation d'une dizaine de stages (Initiateur Escalade, Juge de diff, Ouvreur de club...)
- 2 Stages Initiateurs SAE interrompu

Actions compétition :

- Annulation du régional de difficulté 2020
- Annulation du régional poussin/benjamin 2020

Impact sur le budget 2020

Une baisse des recettes :

- Prévision cotisation licence 2020 59k€ - Projection 2020 56k€
- Prévision prestation de service 28k€ - Projection 11,6k€ 2020 : cette baisse est en quasi-totalité due à l'annulation formations annuelles qui représentent beaucoup d'argent

Une baisse des dépenses :

- Prévision compétition 2020 23k€ - Projection 2020 8,5k€
- Prévision formation 23k€ - Projection 2020 2k€

1.2 IMPACTS DU COVID-19 SUR LES CT DE NOUVELLE-AQUITAINE

CT 64 : mise en activité partielle des deux salariés

CT Limousin : mise en activité partielle du salarié

CT 17 : mise en activité partielle des deux salariés

L'ensemble de ces CT ont demandé les aides gouvernementales.

M. POCHON du CT 17 explique avoir réussi à avoir toutes les aides non sans mal (beaucoup de problèmes de connexion). Cela a permis au CT de réduire l'impact et de maintenir les salaires à 100%.

Les perspectives de rentrée s'annoncent encourageantes.

1.3 REPRISE DE L'ACTIVITE

Protocole de reprise et gestes barrières en salle d'escalade

Adaptation des recommandations gouvernementales à nos pratiques : un mail a été envoyé à tous les clubs avec :

- Document PDF « Organiser la reprise des activités escalade en salle dans les territoires sortis de l'état d'urgence sanitaire » mis à jour le 21 août 2020
- 3 affiches sur les règles sanitaires à adopter avant, pendant et après chaque séance en salle

Recommandations concernant la reprise de l'activité pour les personnes ayant eu le covid-19, confirmé ou suspecté, et les personnes ayant été en contact avec un cas :

- Visite médicale avec réalisation d'un électrocardiogramme
- Reprise de l'activité progressive et limitée en intensité pendant 4 à 6 semaines

Protocole de reprise et gestes barrières en sites naturels :

Adaptation des recommandations gouvernementales à nos pratiques : Document PDF « Pratique des activités en sites naturels... » mis à jour le 21 août 2020

Onglet spécifique Covid-19 sur le site national :

- Informations gouvernementales
- Informations fédérales

M. POCHON alerte sur le fait que certaines municipalités rajoutent des préconisations spécifiques à chaque salle d'escalade (par exemple à La Rochelle).

Fernand explique que les préfets et les municipalités ont des pouvoirs de police qui leur sont propres et peuvent mettre en place des restrictions plus importantes.

Une veille est difficile à mettre en place et c'est pour cela qu'il a été demandé aux CT de suivre les actualités de leur département.

1.4 REPRISE DE L'ACTIVITE

Voir le document annexé « Point Budget Ligue Année 2020 »

2. Dossier SNE

2.1 RAPPEL DE LA SITUATION

Constat

- Le risque assuranciel et financier est jugé excessif
- Récente condamnation de la FFME à indemniser les victimes de l'accident de Vingrau
- Autres dossiers en attente de jugement (Rocherol...)
- Rapport sinistre sur prime très défavorable (sinistres 8,3M€ contre 3,5M€ de primes)

3 axes de travail du début de l'olympiade

- Tenter de faire évoluer la législation qui à ce jour est bloquée
- Redonner aux Collectivités Locales le rôle qui leur incombe notamment via les CDSEI
- Déconventionnement des sites dangereux

Politique de déconventionnement

- Dénoncer l'ensemble des conventions
- Négociation avec les propriétaires
- Re-contractualiser avec les nouveaux contrats d'entretien

Conséquences

- Augmentation de prime RC de 3€/licenciés sur deux ans, décidé par le CA de la fédération
- Approbation en assemblée générale de la politique de dénonciation de l'ensemble des conventions SNE contractées par la FFME : les CT doivent dénoncer toutes les conventions dans l'espoir de recontracter selon le nouveau modèle. C'est un très lourd chantier pour les CT qui peuvent être accompagnés par le National si besoin

Planning fédéral

- Concertation avec les CT du 20 juin au 31 juillet 2020
- Colloque national du 10 octobre 2020
- Dénonciation de l'ensemble des conventions pour le 31 décembre 2021

F. CARRINCAZEAUX insiste sur le fait que même si elle manque de clarté c'est une action décidée par le National et il est donc urgent d'avancer car cela risque de coûter très cher à la Fédération.

2.2 CE QUE NOUS POUVONS FAIRE

Rôle de la Ligue en matière de SNE

- Aucune compétence particulière accordée aux Ligues
- La Ligue peut venir en soutien du Comité territorial

Les actions que peut mettre en place la Ligue

- Assurer un suivi du déconventionnement des sites sur son territoire
- Accompagner les CT dans leur démarche de déconventionnement

3. Agenda fédéral : congrès national (10/10/20-Paris), AG nationale (3/4 avril-Nantes)

Les dates à retenir

- Réunion des salariés de Ligue : 22 septembre 2020 en visioconférence
- Colloque SNE : 10 octobre 2020 à Paris
- Réunion RRF : 21 novembre 2020 à Paris

4. Saison 2020/2021 : plan de formation, championnats régionaux, accompagnement des territoires, accès haut niveau, bilan des campagnes de financement

LES ACTIONS DE LA LIGUE

Accompagnement des territoires

- CT 16, aide à la création d'un emploi mutualisé sur le territoire
- CT 17, aide dans la mise en place d'un audit de la structure (comptable et gestion RH) via le cabinet comptable de la Ligue. Le devis émis va être payé par le CT qui sera remboursé par la Ligue dans le cadre de l'accompagnement aux territoires.
M. POCHON explique que c'est suite à la découverte de différences sur les bulletins de salaires que des inquiétudes sont nées vis-à-vis du prestataire en charge de la comptabilité. Il était donc important de se remettre dans les clous.
- CT 33, aide au renouvellement des équipes (élection). PA BERNARD explique que depuis 3/4 mois il informe les clubs du non renouvellement de sa candidature à la présidence. Il faut qu'une nouvelle équipe se constitue pour commencer à se préparer à prendre la suite. Il précise qu'il se tient à disposition pour accompagner et aider la nouvelle équipe pendant 6/7 mois.
F. CARRINCAZEAUX indique qu'il est difficile de mobiliser des bénévoles dans les organes déconcentrés. Ceci s'explique notamment à une méconnaissance du rôle important, des missions et des actions des organes déconcentrés.
Fernand souligne que d'autres CT sont concernés par cette problématique : le 17, le 24, le 86, le limousin
- CT Limousin, accompagnement dans la pérennisation d'un emploi. Fernand explique que l'emploi de F.DECRA, salarié du CT Limousin est menacé par la non-reconduction de sa mise à disposition (à 50%) au club de Tulle Grimpe. Le club ne souhaitant pas s'engager une nouvelle année tout en sachant que F.DECRA sera absent pour lui permettre de suivre une formation DE en alternance. Cependant sans cet emploi et sans solution alternative, le club se verra dans l'obligation de fermer une grande partie de son école d'escalade à la rentrée 2020. Le club et le CT n'arrivant pas à s'entendre sur la suite à donner, la Ligue a été sollicitée pour permettre de trouver une solution qui garantisse et sécurise l'emploi de F.DECRA.
F. CARRINCAZEAUX souligne d'autres problématiques : quel projet pour le territoire ? Pas d'anticipation ? Quid du salarié ?

Formation

Formation fédérale :

- Stage de formation initiale
- Stage Montagne-Escalade dédié à l'ouverture : 3 sont prévus, une session nord, une session sud et une session centre
- Construction de contenu de formation : difficultés pour la mise en place du recyclage
- Suivi et accompagnement des entraîneurs et ouvrier de compétition formés

Formation professionnelle :

- Mise en place d'un certificat de qualification professionnel d'animateur d'escalade sur structure artificielle (AESA) : prévu initialement en septembre 2020 et repoussé en accord avec le National au 2nd semestre de la saison sportive (février 2021). La volonté du National étant que la formation ait lieu à Bordeaux, il fallait trouver une salle de diff et de bloc bien

équipée. Le choix s'est porté sur Climb Up avec qui on a connu une expérience très positive lors d'une précédente formation (entraîneur N1)

Valorisation du bénévolat :

- Vestes pour les juges
- Vestes pour les Présidents de Jury
- Réflexions autour d'un plan de féminisation de la pratique

Compétition

- Organisation des championnats régionaux
- Travail autour d'un circuit régional : pas d'avancée pour le moment, c'est un axe de travail à développer

Haut niveau

- Organisation stage perfectionnement
- Création d'une image pro pour l'équipe régionale jeune : Logo, T-shirt
- Constitution d'une équipe autour de l'équipe régionale jeune : Nutritionniste (qui est à ce jour identifiée, il s'agit de Léa ROUSSEL, Préparateur Mental, Médecin (l'idée est de référencer une liste de médecins spécialisés qui seraient à même d'accompagner au mieux les jeunes grimpeurs)
- Recherche de partenaires : 1^{er} contact avec CHULLANKA qui semble être intéressé, une rencontre est prévue prochainement.

5. Bilan de l'Olympiade 2016-2020

5.1 QUELQUES CHIFFRES

Général

- Nombre de licenciés : 7 266 licencié.e.s en 2016 / 7 976 en 2020. Une progression freinée par le covid-19 et des orientations fédérales
- Nombre clubs : 90 club en 2016 / 95 en 2020

Budgétaire

- Charges
- Produits :
 - Subvention régionale : 6 000€ en 2016 / 9 500€ en 2020, cette augmentation montre la confiance du Conseil Régional en la Ligue qui est totalement transparente
 - Subvention Etat (CNDS puis PSF) : 6 850€ en 2016 / 7 700€ en 2020, là encore témoigne de la confiance du National en la Ligue d'où une augmentation
 - Cotisation licence : 3€ en 2016 / 7€ en 2020

5.2 PROJET LIGUE

Pour réaliser le bilan, on s'est appuyé sur les projets présentés par notre équipe en début d'olympiade

Axe 1 : Une équipe d'élus au service de l'action fédérale

- **Projet** : Structurer et développer la formation

Ce qui a été **Fait** :

- Organisation de stage structurant pour le développement de l'escalade en compétition
- Développement de l'offre de formation sur l'ensemble du territoire de Nouvelle-Aquitaine
- Prise en compte et réduction des inégalités territoriales par la mise en place de formations sur des territoires carencés (ex : 16, Limousin). Comme le rappelle F.

CARRINCAZEUX, il faut former pour développer les activités au sein de clubs

- **P** : Cadrer et optimiser l'organisation des compétitions régionales

F :

- Mise en place du championnat régional poussin/benjamin dès 2017
- Organisation du championnat régional de vitesse chaque année : ne se fait pas sur l'ensemble des ligues. La bonne relation existant entre la Ligue et les clubs permet la mise en place de ce championnat
- Etablissement d'un classement régional combiné depuis 2017/2018 dans le but de suivre le format olympique. La NA est l'une des 1ères ligues à l'avoir fait
- Création de documents pour structurer l'organisation des compétitions

- **P** : Initier et développer l'accès au haut niveau

F :

- Constitution d'une commission (qui a depuis fusionnée avec la commission compétition)
- Organisation de stage jeune
- Structuration d'un staff technique
- Investissement financier (subvention) dédié aux jeunes compétiteurs.rice.s qui participent aux championnats de France

F. CARRINCAZEUX tient à rappeler que toutes ces actions sont le fruit d'un travail de commission. Travail intéressant qui connaît des aboutissements satisfaisants. Il tient à remercier les bénévoles car la plupart sont « multi-casquettes »

V. MOUTAULT : l'appui des bénévoles au sein des commissions est à souligner car très bénéfique sur la pertinence des choix recherchés.

Sur la subvention dédiée aux jeunes compétiteurs.rice.s : pourquoi attendre qu'ils demandent ? C'est une démarche administrative qu'il ne faut pas oublier : la Ligue ne pourrait-elle pas faire un rappel pour que le dossier ne soit pas oublié ? Même s'il s'agit juste d'un rappel dans le calendrier.

Fernand explique que pour la Ligue c'est un travail supplémentaire d'identifier les grimpeurs pouvant en bénéficier, décision a été prise de faire confiance aux clubs les plus à même de relayer l'information.

F. CARRINCAZEUX rappelle qu'une relance a été faite aux clubs pour ceux n'ayant pas fait la démarche. De plus, un rattrapage a même été effectué.

Axe 2 : Dynamiser les territoires

- **P** : Renforcer les liens entre la Ligue, les CT et les clubs

F :

- Actions spécifiques appelées « accompagnement des territoires » sur diverses thématiques (emploi, SNE, développement de la pratique, ancrage territorial...)
- Signature de convention de coopération Ligue/CT
- Mise en place des CPCT depuis 2017, malheureusement pas toujours eu les retours souhaités à cause d'une faible participation
- Accompagnement des clubs dans le cadre du PSF à partir de 2020
- Renforcement du rôle de la Ligue en tant qu'intermédiaire entre les clubs et le siège fédéral : travail de proximité que Fernand entretient, grande réactivité de la Ligue pour apporter son soutien notamment aux bénévoles qui peuvent se retrouver eseuilés.

- **P** : Accompagner les porteurs de projet SAE et SNE

F : Action très difficile à mettre en place notamment par manque de temps : Fernand est seul et gère tout le reste et n'est pas forcément aidé par le National.

Des projets dans le bassin bordelais ont vu le jour

Axe 3 : Les activités

- **P** : S'engager dans le ski-alpinisme

F :

- Structuration d'une équipe jeune autour d'un club et d'un entraîneur référent
- Développement de l'équipe jeune ski-alpinisme
- Investissement financier dans l'achat de matériel pour le développement de la pratique et des compétitions

- **P** : S'engager en faveur de la pratique handi-valide
- F** : les prémices d'actions ont été stoppés suite au départ de la Présidente de la commission et l'absence de mobilisation pour reprendre sa suite

6. Préparation des échéances pour la Ligue N-A

- Agenda Ligue
 - Assemblée générale : samedi 30 janvier 2021 : attention AG élective
 - Les CODIR
 - Les CPCT

7. Questions diverses

F. CARRINCAZEUX indique qu'il ne souhaite pas se porter candidat à la prochaine AG et que son engagement pour la Ligue va donc prendre fin.

Il alerte sur le fait que la date du 30/01/2021 va vite arriver et qu'il reste 3 mois pour mobiliser des volontaires pour s'investir dans la Ligue et composer un nouveau CODIR (totalement ou partiellement).

Un tour de table des membres du CODIR présents est réalisé pour connaître leur intention pour la prochaine olympiade.

Une information pour expliquer la situation et faire un appel aux volontaires va être envoyée aux clubs. Mais il faut que le message donne envie à certains de se mobiliser, pour cela il faut donner une information claire et précise du rôle essentiel et des missions de la Ligue.

Toutes les questions inscrites à l'ordre du jour ayant fait l'objet d'une décision et aucune autre question n'étant posée, la séance est levée à 16 heures 15.

Du tout il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de la Ligue et par la secrétaire de séance (à savoir la secrétaire de la Ligue).

Le Président de la Ligue
Frédéric CARRINCAZEUX



La secrétaire de séance
Olivia PUTZEYS

